

## Cazals Manzo Pichot sur l'acquisition de Netmessage par Link Mobility

**Le groupe norvégien coté Link Mobility prend le contrôle de Netmessage, éditeur français de plateforme de routage multicanal (SMS, e-mail, messages vocaux...).**

Netmessage prend part à son tour au mouvement de consolidation du secteur européen des plateformes d'envoi multicanal. L'éditeur parisien, fondé en 2006 par Matthieu Fitoussi et son associé non opérationnel Jean-David Benichou, a été cédé à Link Mobility, un groupe norvégien coté spécialisé dans les messages et services mobile, au terme d'un processus d'un an confié à Alain Sitbon, ancien de Financière de Courcelles désormais chez DDA Company. Le nouveau propriétaire s'est lancé dans une stratégie de croissance externe très intense, avec quinze opérations en un peu moins de trois ans, lui permettant d'être présent dans les pays scandinaves, baltes, mais aussi en Allemagne, Espagne, Italie, Bulgarie et Pologne.

Avec cette acquisition, Link Mobility, dont le chiffre d'affaires a gagné 156 % en 2016 à l'équivalent de 97 M€ (924 M de couronnes norvégiennes), fait son entrée sur le marché français. Il met la main sur une activité réalisant 9,5 M€ de chiffre d'affaires (2016), pour près de 13 % de marge d'exploitation. Si la plateforme, opérée par une équipe d'une quinzaine de salariés et qui compte beaucoup de clients dans la distribution, permet d'envoyer des emails, des messages vocaux ou des fax notamment, 80 % de son activité vient du SMS, vers lequel la société s'est concentrée il y a quelques années.

**BDO** (Stéphane Hincourt, *associé*, et Guillaume Buscaglia, *manager*) a assisté **Link Mobility** sur les aspects financiers de la transaction (due diligence financière).

**AABO-Evensen & Co** et **DLA Piper** (Jérémy Scemama, Amale El Fatmioui et Marie Yanagi)) ont assisté **Link Mobility** sur les aspects *corporate*.

**Cazals Manzo Pichot** (Bertrand de Saint Quentin, *associé*, et Valentin Damien, *collaborateur*) a assisté **Link Mobility** sur les aspects fiscaux de la transaction.

\* \* \*  
\*

**Cazals Manzo Pichot** est un cabinet d'avocats d'affaires spécialisé en droit fiscal. Ses quatre associés accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

Thomas Cazals  
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo  
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot  
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin  
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com